

9 décembre 2007, p. 10

Source : <http://www2.canoe.com/cgi-bin/imprimer.cgi?id=332297>

Gabrielle Duchaine

Parc Lafontaine- Un chalet sous-utilisé

Depuis sa construction dans les années 50, le chalet du parc La Fontaine n'a jamais vraiment trouvé de vocation. Une situation décrite par le conseiller du Plateau Mont- Royal et plusieurs groupes de citoyens, qui rêvent de voir le grand bâtiment prendre vie prochainement.

« C'est une vraie bêtise bureaucratique », lance le conseiller du district de Jeanne-Mance, Michel Prescott.

« C'est un grand bâtiment bien situé qui n'est ouvert que quelques semaines par année comme vestiaire pour les patineurs, dit-il. Ça n'a tout simplement pas de bon sens. »

Le temps d'agir

« Les administrations municipales ne cessent de repousser le problème, il est temps d'agir. On investit des sommes importantes pour le maintenir en état, on le paye avec nos taxes mais on ne peut pas l'utiliser. »

Le chalet du parc La Fontaine, situé près du Théâtre de verdure, sur le bord du bassin d'eau, est ouvert certaines semaines l'hiver pour permettre aux gens d'enfiler leurs patins. Une petite cantine offre aussi hot-dogs et poutines.

« C'est tout simplement ridicule, martèle le président des Amis du parc La Fontaine, Claude Gagnon. On pourrait faire quelque chose de tellement mieux avec ce bel endroit. »

Café-bistrot

« Il n'y a pas de belles terrasses sur le Plateau, imaginez comme ça serait bien s'il y en avait une ici, avec des expositions, des musiciens », rêve Claude Gagnon.

Depuis quelques années, il caresse le projet de faire du chalet un café-bistrot à saveur culturelle, une idée que le conseiller Michel Prescott appuie.

Ils diffèrent toutefois dans la façon de procéder.

Alors que M. Gagnon voudrait confier la gestion des lieux à un organisme sans but lucratif, M. Prescott pense plutôt à une entreprise privée pour s'occuper du bistrot. Depuis sa construction dans les années 50, le chalet du parc La Fontaine n'a jamais vraiment trouvé de vocation. Une situation décrite par le conseiller du Plateau Mont- Royal et plusieurs groupes de citoyens, qui rêvent de voir le grand bâtiment prendre vie prochainement.

«C'est une vraie bêtise bureaucratique», lance le conseiller du district de Jeanne-Mance, Michel Prescott.

«C'est un grand bâtiment bien situé qui n'est ouvert que quelques semaines par année comme vestiaire pour les patineurs, dit-il. Ça n'a tout simplement pas de bon sens.»

Le temps d'agir

«Les administrations municipales ne cessent de repousser le problème, il est temps d'agir. On investit des sommes importantes pour le maintenir en état, on le paye avec nos taxes mais on ne peut pas l'utiliser.»

Le chalet du parc La Fontaine, situé près du Théâtre de verdure, sur le bord du bassin d'eau, est ouvert certaines semaines l'hiver pour permettre aux gens d'enfiler leurs patins. Une petite cantine offre aussi hot-dogs et poutines.

«C'est tout simplement ridicule, martèle le président des Amis du parc La Fontaine, Claude Gagnon. On pourrait faire quelque chose de tellement mieux avec ce bel endroit.»

Café-bistrot

«Il n'y a pas de belles terrasses sur le Plateau, imaginez comme ça serait bien s'il y en avait une ici, avec des expositions, des musiciens», rêve Claude Gagnon.

Depuis quelques années, il caresse le projet de faire du chalet un café-bistrot à saveur culturelle, une idée que le conseiller Michel Prescott appuie.

Ils diffèrent toutefois dans la façon de procéder.

Alors que M. Gagnon voudrait confier la gestion des lieux à un organisme sans but lucratif, M. Prescott pense plutôt à une entreprise privée pour s'occuper du bistrot.